



Mais que fait donc le secrétariat général de l'information ?

Communiqué • 05 juillet 2024

Des salariés en arrêt de travail, en rafales.

D'autres, dont la situation mérite d'être étudiée au travers du prisme de la discrimination médicale.

Et d'autres encore, victimes de management déshumanisé qui pourrait conduire l'entreprise à affronter de nouveaux contentieux juridiques. #CDDHistoriques

Voici les dernières manifestations d'années de négligence au mieux, d'amateurisme ou de malveillance au pire, dans la gestion des planifications des personnels de la rédaction nationale.

Sans parler des nombreux autres cas de mauvaise gestion au quotidien qui posent question, ou des précaires malmenés.

Et quand les salariés craquent, c'est l'entreprise qui tombe malade.

Quand on méprise la compétence, le travail n'a plus de valeur.

Pas de prompteur entre les deux tours des législatives : ce sont des présentateurs en difficulté.

Pas d'assistance administrative : ce sont des équipes ralenties et même gênées dans leur fonctionnement.

Les faits qui ont conduit à ces situations sont graves.

Pratiques déloyales avec la tentative de la hiérarchie d'imposer des congés quelquefois au-delà de ce qui est légalement autorisé par le droit du travail.

Fausse règles inventées, ad hoc, pour imposer le « déstockage » de récups.

Refus de prendre en considération des situations personnelles ponctuelles mais préoccupantes.

FO a alerté la direction à plusieurs reprises sur ces pratiques détestables, en vain car rien n'a jamais été réformé.

Nous n'alerterons plus, désormais nous agirons.